

bonne journée!



Une murale saisissante réalisée sur le thème de l'hôpital présentée dans le cadre de l'exposition au CHUS.

Exposition d'art par des déficients mentaux au CHUS C 2

Vacances: 48% des Estriens à Balconville A 2

Les embarcations à moteur St-Denis n'ira pas en appel du jugement A 4

Dossiers médicaux des patients Du personnel infirmier vend des renseignements confidentiels A 7

La tension monte au Liban

Washington et Damas échangent des coups de semonce



(Laserphoto AP)

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: 22°C.
DEMAIN: NUAGEUX.....C-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- AGRICULTURE.....B-4
- ARTS.....C-2
- CARRIÈRES.....A-5
- DÉCÈS.....C-7
- FINANCES.....B-3
- PETITES ANNONCES.....C-3
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1



2e concours "Les 500 noms" de La Tribune

en collaboration avec



CHERCHER VOTRE NOM

(voir page A-3)

la tribune

74e ANNÉE — No 179 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 19 SEPTEMBRE 1983 —

(SAMEDI 80¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.25 par semaine

Fin des assemblées d'investiture libérale

Bourassa mènerait par 1,900 voix

(d'après PC) — La fin des investitures libérales, hier soir, n'a fait que confirmer l'avance peut-être insurmontable de Robert Bourassa, qui mènerait par environ 1,900 voix dans la course à la direction du PLQ.

Les informations obtenues par La Presse Canadienne depuis le début des investitures permettent de croire que l'ex-premier ministre jouit de l'appui d'environ les trois-quarts des 115.000 militants libéraux du Québec.

Une répartition des 2.829 délégués de 118 circonscriptions donne environ 2.189 voix à M. Bourassa, soit 700 délégués de plus que la majorité simple de 1.463 délégués nécessaires pour l'emporter au premier tour de scrutin le 15 octobre.

Quant à MM. Johnson et Paradis, ils traînent loin derrière avec respectivement 275 délégués pour le député de Vaudreuil-Soulanges et quelque 230 pour son collègue de Brome-Missisquoi.

- Johnson se dit encore assuré de gagner
- Paradis voit apparaître l'ombre d'un espoir

B 1

Les assemblées d'investiture libérale pour choisir les délégués au congrès d'octobre se sont terminées un peu comme elles ont commencé: forts gains de Robert Bourassa et maigres résultats pour Daniel Johnson et Pierre Paradis.

Avec les 192 délégués élus hier soir, un total de 2.925 militants libéraux aurait été choisis ces deux dernières semaines à l'occasion de 123 investitures tenues dans chaque circonscription de la province (deux assemblées ont été nécessaires dans le vaste comté de Rouyn-Noranda-Témiscamingue).

Chaque association libérale locale sera représentée au congrès des 14 et 15 octobre à Québec par 24 représentants. Il y a au moins deux exceptions: la circonscription de Chicoutimi où, faute d'effectif, on n'a élu que six des huit délégués de moins de 25 ans et celle de Sainte-Marie, où on a élu 23 délégués sur 24.

Les trois assemblées de la matinée du dimanche 18 septembre ont bien reflété la tendance générale du vote, amorcé le 1er septembre dans la région de Charlevoix: victoire complète des partisans de l'ancien premier ministre sur ses adversaires, qui se retrouvent avec de très faibles résultats.

En après-midi, dimanche, M. Bourassa fait des scores parfaits dans trois circonscriptions: il a recueilli la totalité des délégués dans Berthier, Gatineau et Mégantic-Compton, soit 72.

Mégantic-Compton

Dans Mégantic-Compton, les 215 participants ont voté en faveur des 24 délégués pro-Robert Bourassa, comme l'avait souhaité le député Fabien Boulanger.

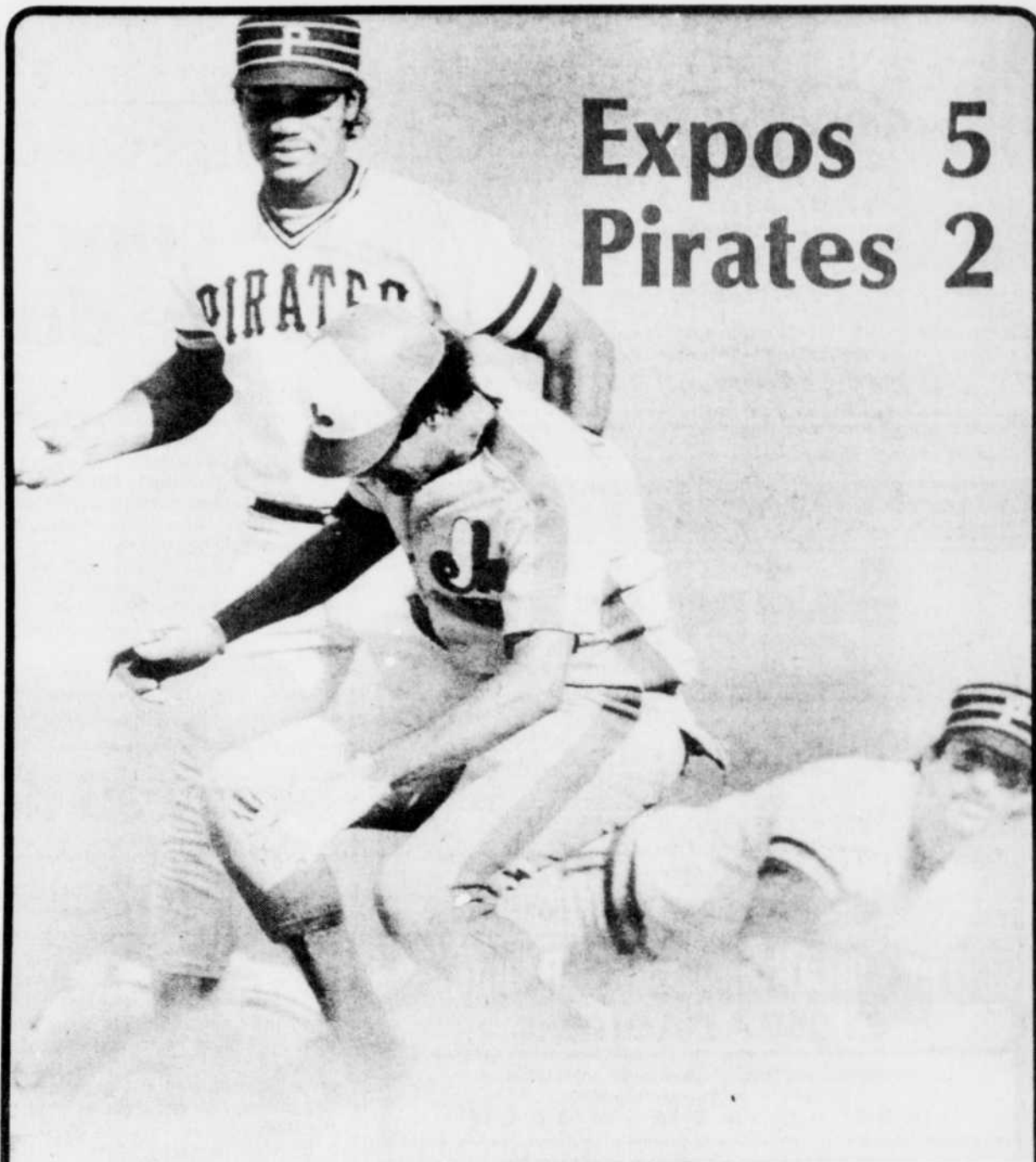
Les deux aspirants délégués en faveur de Pierre Paradis et Daniel Johnson ont fait piètre figure en récoltant une quinzaine de votes à deux.

Les libéraux de Mégantic-Compton s'étaient réunis hier après-midi au sous-sol de l'église Notre-Dame de la Garde, afin d'élire les délégués qui participeront plus tard à l'élection du prochain chef du Parti libéral du Québec (PLQ).

Par ailleurs, la première assemblée de la soirée à se terminer, dans Lotbinière, donnait les mêmes résultats: "blanchissage pour Bourassa, 24 délégués", confirmait Me Jean Tremblay, président de l'association libérale locale.

Puis, c'était au tour de Marie-Victorin d'imiter les quatre autres en éliminant les 24 délégués proposés sur la liste pro-Bourassa.

Il n'a toutefois pas été possible d'obtenir confirmation de source indépendante de tous les résultats obtenus dans les cinq circonscriptions où étaient connus les résultats du vote au moment de mettre sous presse.



Expos 5
Pirates 2

Manny Trillo a été retiré au deuxième cours sur un jeu facultatif à la 7e manche lorsque l'arrêt-court Dale Berra (à l'arrière-

plan) a effectué le relais à Johnny Ray après avoir capté, en plongeant, une balle durement cognée par Andre Dawson.

Bob James, la révélation du voyage

D 1

La course au championnat

Phillies	79	70	.530	—
Pirates	78	71	.523	1
Expos	76	72	.514	2½
Cards	73	75	.493	5½

400 emplois de plus à Sherbrooke

par Daniel Forgues
SHERBROOKE — Un investissement de 5,5 millions \$ et la création directe de 400 emplois permanents à Sherbrooke seront annoncés officiellement vendredi au Domaine Howard, a-t-on pu apprendre au cours du week-end.

L'investissement sera réalisé en moins d'un an; et il n'a aucun rapport, a-t-on vu également, avec les firmes Travenol Canada Inc et TIE Communications qui, elles, ont déjà annoncé leurs investissements respectifs ainsi que le nombre d'emplois créés.

Pour des raisons qui seront peut-être dévoilées un peu plus tard, aucune publicité n'a encore été faite sur ce projet de plusieurs millions \$ et peu de personnes semblent avoir été informées du projet même. Il semble même que cette absence de publicité ait été voulue et que trois personnes seulement soient informées complètement du projet à Sherbrooke.

Mais chose officielle, l'invitation a été lancée aux médias — du moins à La Tribune — pour participer à une journée spéciale, vendredi, qui mènera les journalistes successivement à Montréal, Laval

et Pierrefonds, avant de revenir à Sherbrooke où ils connaîtront finalement tous les détails du projet lors d'une conférence de presse en fin d'après-midi. Ce parcours s'effectuera à bord d'un autobus spécialement notifié.

Parmi les députés que La Tribune a interrogés en fin de semaine, aucun ne semblait informé de cette annonce; aucun conseiller de la Ville ne semblait également connaître l'existence du projet, mais tous étaient d'accord: s'il est vrai qu'on annoncera un tel investissement créant 400 emplois, l'économie locale et régionale ne pourra faire autrement que connaître un "surboum".

Mur du silence

Le maire de Sherbrooke, M. Jean Paul Pelletier n'a ni nié, ni confir-

mé la nouvelle, se retranchant derrière le traditionnel mur du silence.

Le projet serait réalisé à court terme, a-t-on appris, et nécessitera une construction, qui, elle aussi, créera des emplois pour le temps des travaux.

Bref, dans moins d'un an, si l'on se fie aux sources de La Tribune, il y aurait 400 travailleurs de plus à Sherbrooke.

Avec l'avènement de cette nouvelle firme à Sherbrooke, les nouveaux emplois créés depuis deux ans se chiffrent à tout près de 1.000, sans tenir compte des nombreux autres projets mis de l'avant.

Un de ces projets, qui n'a pas encore eu d'écho dans les médias, pourrait engendrer la création d'une quarantaine d'emplois à Sherbrooke grâce à des investissements européens qui pourraient être annoncés dans un mois.

48% des Estriens passent leurs vacances à Balconville

SHERBROOKE — Y a-t-il des gens qui n'ont pas de vacances? Y en a-t-il qui en ont, mais n'en profitent pas pour faire du tourisme?

Oui, répond M. Roger Nadeau, professeur de géographie de l'Université de Sherbrooke, qui mène actuellement une étude sur le sujet en compagnie d'un sociologue de l'Université du Québec à Montréal, M. Marc Laplante.

cent des adultes québécois n'ont pas de vacances: cela peut dépendre du fait qu'ils ont changé d'emploi en cours d'année et qu'ils n'ont pas accumulé suffisamment de semaines de travail chez leur employeur; cela peut dépendre aussi du fait qu'ils sont tout simplement

entente avec leur employeur, ils monnayent leurs vacances pour recevoir double salaire au lieu de leurs semaines de vacances.

Mais ce n'est pas tout: 50 pour cent des adultes québécois ne partent tout simplement pas en vacances. C'est le cas des Estriens, par exemple, dont 48 pour cent se retrouvent à Balconville à l'époque des vacances.

Si l'Estrie se situe dans la moyenne, il existe toutefois des régions où les pourcentages sont différents et obligent à un approfondissement de l'étude pour connaître les motifs du comportement des vacanciers. Par exemple, les plus grands écarts par rapport à la moyenne se constatent dans Charlevoix et en Abitibi. Pour des raisons qu'on ignore encore, seulement 28 pour cent des gens de Charlevoix partent à l'occasion des vacances. Pour leur part, les gens de l'Abitibi émigrent massivement à cette occasion, alors que 66 pour cent d'entre eux quittent leur région.

Nous ignorons les causes de ce

comportement, dit M. Roger Nadeau, et c'est ce que nous allons tenter de découvrir en faisant de nouvelles entrevues avec les gens, de façon à approfondir avec eux leurs motifs.

Plusieurs hypothèses sont envisagées, à un point de vue ou à un autre. Par exemple, le fait que la moitié des Québécois ne partent pas en vacances à l'extérieur de chez eux pourrait s'expliquer par le contexte économique difficile, mais il y a peut-être aussi des causes de nature culturelle, suppose M. Nadeau.

Quant aux extrêmes notés dans Charlevoix et en Abitibi, ils pourraient s'expliquer par le fait que les gens sont, dans un cas, satisfaits des ressources dont ils peuvent disposer chez eux pour d'agréables vacances et, dans l'autre cas, pas; mais l'explication pourrait aussi se trouver ailleurs.

C'est donc le travail qu'il reste à faire pour les deux chercheurs, MM. Nadeau et Laplante, qui ont, jusqu'ici, fait 5.400 appels pour mener leur enquête dans tout le Qué-

bec, selon un plan scientifiquement établi. Dans la deuxième étape de leur travail, ils iront au-delà du simple questionnaire, en établissant avec les personnes interrogées un véritable dialogue qui leur permettra de mieux comprendre leur comportement.

Une telle étude, dit M. Roger Nadeau, permettra, entre autres, au gouvernement de prendre des décisions éclairées quand il s'agira d'établir des structures commandant des investissements jouant dans les millions de dollars. Par exemple, note-t-il, pour développer une philosophie de vacances pour tous, il est bon de savoir si les moyens envisagés correspondent aux intérêts des gens: si on met en place un programme devant permettre aux moins bien nantis de bénéficier de vacances, comme les vacances à la ferme par exemple, il faut s'assurer que le programme attirera cette clientèle et non pas une classe autre, mieux pourvue et qui n'a pas besoin du programme pour réaliser un tel projet de vacances comme ce fut le cas. En identifiant les raisons des gens qui ne partent pas en vacances, il sera possible de voir, entre autres, quelle formule pourrait les attirer.

Volume

M. Roger Nadeau est l'auteur d'un volume écrit en collaboration

avec d'autres spécialistes en tourisme et publié il y a quelques mois.

Il s'agit d'un volume intitulé "Le tourisme (aspects théoriques et pratiques au Québec)" et destiné aux étudiants d'universités et de collèges qui sont inscrits à des programmes d'études en tourisme ou à des cours d'initiation à la science du tourisme.

Le dernier livre, européen d'ailleurs, traitant du sujet se trouvait épuisé et le besoin d'un volume de qualité dans ce domaine se faisait sentir, ce qui a amené M. Nadeau et huit autres spécialistes à produire l'ouvrage ci-dessus mentionné.

Entre autres détails intéressants, on y trouve une description critique des structures d'accueil au Québec, ou, dit M. Nadeau, plusieurs familles amènent le touriste américain et européen à abandonner le Québec en dépit de ses nombreux et indiscutables attraits, comme sa nature et sa cuisine. Les structures d'hébergement ne correspondent pas aux besoins de la famille moyenne; la promotion, par la province elle-même, n'est pas suffisante et ainsi de suite.

La recherche actuelle sur le comportement des Québécois en vacances — ceux qui partent continuent à fréquenter Old Orchard, peut-on spécifier sommairement — devrait se terminer vers la fin de la présente année scolaire et donner lieu à la rédaction de rapports.



M. Roger Nadeau

Effectivement, dit M. Nadeau, sans emploi et qu'ils n'ont consacré qu'à mi-chemin de sa recherche, nous notons que 34 pour

Chargés de cours

Le conciliateur se retire du jeu...

SHERBROOKE (GF) — Le conciliateur chargé du dossier de l'Université de Sherbrooke et du Syndicat des chargés de cours a mis son rôle en veilleuse, estimant que les deux parties peuvent encore faire une bout de chemin ensemble sans l'aide de quiconque.

Lors de la dernière séance de conciliation, le conciliateur M. Paul-Emile Thellend a en effet décidé de se retirer temporairement du jeu.

Comme l'explique l'un des vice-présidents de l'exécutif du syndicat et membre du comité de négociation,

M. Michel Parent, les deux parties en ont profité pour analyser leurs positions respectives et, surtout, pour expliquer les motifs de leurs offres ou de leurs demandes.

"Les écarts entre les deux textes sont très grands dans la plupart des cas... Nous nous proposons de s'expliquer mutuellement le pourquoi des articles de ces textes", de dire M. Parent en précisant que le conciliateur demeure à la disposition des parties.

Jeudi, les parties se sont fixées un autre rendez-vous. Il aura lieu le jeudi 22 septembre.

Nouveau délai accordé au professeur Krell

SHERBROOKE (GF) — L'Université de Sherbrooke a accepté de rallonger le délai de réflexion qu'elle accorde au professeur Max Krell dont le contrat de travail n'est pas renouvelé cette année et à qui on offre une réaffectation au département de mathématique et d'informatique.

En effet, le vice-recteur, M. Jacques Plamondon, a accepté de reporter du 9 au 20 septembre la date limite qu'impose l'Université au physicien Krell pour rendre une décision. Le vice-recteur se plait ainsi à des démarches entreprises auprès de lui par M. Krell ainsi que par le président du Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke, (SPUS) M. Louis Racine.

Le professeur Krell est le premier professeur permanent d'université au pays à être menacé de perdre son emploi. Devant les protestations syndicales, l'Université de Sherbrooke a fait une offre au professeur Krell: réaffectation et recyclage de deux ans avec solde. C'est cette offre que doit étudier M. Krell.

Indiquant ne pas avoir encore fait son choix, M. Krell souligne qu'il s'est rendu à l'Université de Montréal où il pourrait faire sa maîtrise en informatique. Là-bas, on lui a fait part de la quasi impossibilité pour lui de faire sa maîtrise en deux ans puisqu'une année préparatoire sera nécessaire à ses deux ans d'étude.

"À l'université, tu dois avoir atteint un haut niveau. Lorsque tu y enseignes, tu ne peux pas te permettre de faiblesse, sinon les étudiants ne te prennent pas au sérieux. Si je veux enseigner l'informatique je dois donc me préparer adéquatement", de dire le professeur Krell.

Par ailleurs, il souligne avoir été surpris de voir que le département d'informatique de l'Université de Montréal limitait ses inscriptions à 125 avec un nombre de professeurs et de matériels de beaucoup supérieur à ce dont dispose le département sherbrookoïse d'informatique. Selon lui, il en serait de même en physique. "Alors pourquoi couper à Sherbrooke et pas ailleurs?", se demande-t-il.



Claude Sylvain a été invité à donner une conférence lors du prochain Congrès annuel des horticulteurs amateurs et professionnels de l'Amérique du Nord, congrès qui doit se tenir à Las Vegas... il n'a pas encore accepté l'invitation surtout qu'on lui a demandé de préparer un travail sur la façon de faire pousser des dahlias en plein milieu d'une cour asphaltée...

Roch Gaudreault a atteint l'âge de la sagesse... en tout cas, il ne sait pas s'il doit mettre ça sur le compte de la sagesse ou de l'âge mais il sait maintenant que les jours d'excès sont inévitablement suivis de lendemains qu'il ne faut pas oublier...

Patrick Hall, Noël Bolduc et René Côté se donnent rendez-vous tous les matins, vers 6 h, question de mesurer lequel pourrait agir comme père ou fils... Un code est au programme pour le rendez-vous et tout se déroule en catimini. À vrai dire, ils courent tous les trois ensemble le matin pour se tenir en forme.

Les amis de Micheline "tiger" Dubois n'ont plus à amener cette dernière dans les restaurants tellement elle consomme du "ketchup" avec ses frites. Pour une frite, dit-on, elle engloutirait une bouteille de "ketchup".

Richard Parenteau a décidé d'aider financièrement l'équipe de hockey des "lève-tôt"... Certains joueurs craignent maintenant de voir leurs performances diminuer à vue d'œil, ne sachant pas encore s'ils devront porter plusieurs chapeaux lors des joutes.

Quant à l'équipe Hockeybec où on y retrouve des policiers et des pompiers, on se cherche des fonds pour aller disputer un tournoi en Europe au mois de février. Les intéressés peuvent s'adresser à Daniel Marois ou Luc Gagnon.



Après avoir lavé avec plus ou moins de succès une chemise de policier, Sylvie Bernard a complété la lessive en tentant d'évaluer un savon à saveur de chocolat. Elle qui croyait qu'il s'agissait plutôt d'un bonbon à saveur de savon.

Yves Monfette travaille tellement par les temps qui courent qu'il s'imagine un crayon à la main dès qu'il s'éveille. Un peu plus et il réaliserait des additions, des soustractions, des divisions et des multiplications sur les draps de son lit.



Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B2
(519) 563-8333

DINER-CAUSERIE

de la Chambre de Commerce de Sherbrooke

JEUDI, 22 septembre, à MIDI
à l'Hôtel Le Baron, Salle d'Armes "B"

Conférencier invité:
M. Daniel Johnson

Monsieur Johnson est candidat dans la course au leadership du parti libéral du Québec.

Daniel Johnson

SUJET DE LA CONFERENCE:
"LE DEFI DE LA CONCURRENCE"
Information: 569-3133 — BIENVENUE A TOUS

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ **PUBLI-REPORTAGE** ☐ **CONCOURS**
PUBLI-PROMOTION ☐ **ANNONCES** ☐ **RELATIONS PUBLIQUES**

bingo
la tribune

BINGO 2-1,000 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs
sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er marathon - Carte Rouge
\$1,000 A GAGNER

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 16 septembre 1983:
I-16, G-51, O-75, I-19, B-12, G-58, B-2, G-47

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 17 septembre 1983:
I-21, N-43, G-46, G-53, B-4, I-17, N-38, I-22

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 19 septembre 1983:
N-44, O-72, I-30, N-35, O-62, N-41, I-25, O-61

REGLEMENT:

- Le BINGO 2-1,000 est une série de 2 marathons joués successivement sur la même carte.
- La carte La Tribune 50 (couleur Rouge) a été distribuée dans Télé-Tribune du samedi 10 septembre 1983; premiers numéros publiés mardi le 13 septembre.
- Chaque marathon a une valeur de \$1,000. Dans chaque cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra la carte LA TRIBUNE 50 (couleur rouge). Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedi, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de \$2,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

GAGNANTS DU 1er CONCOURS
"Les 500 Noms"

de
la tribune

1er Prix: \$500.00 M. Yvan Lamoureux, 69, rue Gendreau, Coaticook

2e Prix: \$100.00 M. Roger Richard, 289, Brooks, App. 3, Sherbrooke

3e Prix: \$100.00 M. Gaétan Provost, R.R. 1, Ch. Desjardins, Stoke

4e Prix: \$100.00 Mme Karmen Kelsey, 53 rue St-Patrice est, Magog

5e Prix: \$100.00 M. Emile Gosselin, 822, R.R. 3, St-Sébastien

6e Prix: \$100.00 M. Roger Gagnon, 1120, rue Bienville, Sherbrooke

*** Surveillez bien notre 2e concours**

□ En songeant à augmenter ses effectifs

Travenol s'apprête à inaugurer son usine

par Daniel Forgues

SHERBROOKE - Même si l'ouverture officielle de son usine de Sherbrooke n'a pas encore été faite, la firme Travenol Canada Inc. songe à augmenter ses effectifs dans le parc industriel, si bien qu'elle a acquis plusieurs acres de terrain de la Ville de Sherbrooke.

Travenol Canada Inc., qui a débuté ses opérations dans son usine de Sherbrooke, il y a deux mois, pourrait fort bien investir largement encore, créant d'autres emplois, et diversifiant sa production.

Ces investissements, a confié une source digne de foi, pourraient fort bien se faire plus tôt que l'on pense.

Par ailleurs, Travenol Canada inaugurerait officiellement son usine

du parc industriel jeudi le 29 septembre en présence de plusieurs personnalités politiques; il n'est d'ailleurs pas impossible que le Premier ministre René Lévesque assiste à cette ouverture officielle des locaux de la compagnie.

La veille de cette ouverture officielle, a appris La Tribune, les représentants de la compagnie Ham Pack, propriétaire de Travenol, arriveront des États-Unis à bord d'a-

vions à l'aéroport de Sherbrooke. Ils tiendront une réunion de leur conseil d'administration à Sherbrooke avant d'être reçus officiellement par les autorités de la Ville.

Jeudi le 29, l'usine Travenol sera ouverte aux invités; on compte recevoir la visite de trois ministres du fédéral, trois du provincial ainsi que du Premier ministre du Québec.

Les personnalités politiques ainsi que les responsables de la compagnie pourront visiter à souhait les locaux de l'usine, accompagnés de journalistes.

Ceux qui visiteront officiellement les locaux devront toutefois porter un habillement spécial parce qu'on y fabrique des instruments stériles destinés aux hôpitaux.

Quant aux proches des employés, il pourront visiter l'usine, mais à travers une glace qui entoure les lieux de production.

Depuis deux mois, Travenol opère avec quelque 90 employés; la firme avait retardé l'ouverture officielle pour que les visiteurs puissent voir l'usine en opération lors de cette inauguration.

Le personnel de l'usine devrait grimper à 125 employés après la période des Fêtes alors que Travenol opérera à pleine capacité.

Les locaux de Travenol, situés dans le parc industriel, ont été réaménagés à partir d'un édifice déjà existant.

La compagnie d'origine américaine, a jusqu'à maintenant investi plus de 2 millions \$ pour s'installer à Sherbrooke.



Chez Travenol, l'embauche s'est réalisée graduellement et 90 personnes y travaillent maintenant. L'inauguration de l'usine se fera la semaine prochaine.

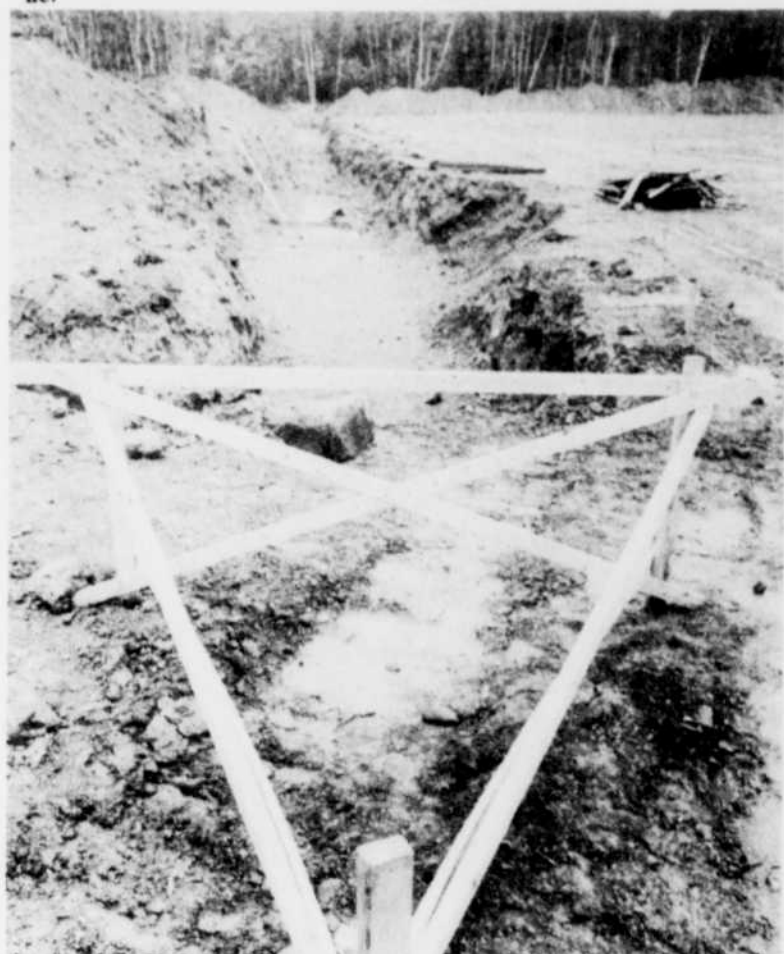
(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

TIE: l'usine sera prête en décembre

SHERBROOKE (DF) - L'usine de TIE Communications débutera ses opérations partiellement en décembre et son rendement sera de 100 pour-cent dès le mois de janvier 1984, a-t-on pu apprendre en fin de semaine.

400 emplois dans l'économie régionale.

La machinerie complexe devant équiper l'usine a été commandée aux États-Unis, a-t-on su, et une partie serait mée prête à être livrée à l'usine de Sherbrooke.



Chez TIE Communications, les travaux viennent à peine de débuter, mais devraient être complétés pour décembre. L'embauche commencera en octobre.

Les travaux ont d'ailleurs été entrepris dans le parc industriel il y a deux semaines et les fondations seront bientôt coulées.

L'entrepreneur, selon les sources de La Tribune, devra compléter les travaux de construction dans une période de trois mois et l'usine devrait être prête pour le 15 décembre, date où les opérations de production devraient partiellement débuter.

TIE, qui aura injecté 4,6 millions \$, créera ainsi directement

Même si les postes-clés au sein de l'usine sherbrookeoise n'ont pas encore été comblés officiellement, il semble que l'on procèdera à l'embauche de personnel dès la mi-octobre.

TIE Communications fabriquera dans son usine de Sherbrooke des circuits imprimés nécessaires à la fabrication d'appareils téléphoniques.

L'usine sera située au nord du parc industriel, à l'intersection des routes 10-55 et 410.

Sherbrooke, un véritable centre de recherches et de technologie

Daniel Mignault

SHERBROOKE (DF) - "On veut faire connaître Sherbrooke comme étant un véritable centre de recherches et de technologie", révèle le commissaire industriel M.

Daniel Mignault, au lendemain de sa participation à l'exposition de haute technologie, Promo-Tech 83, à Montréal.

Si l'on fait exception de la Com-

munauté urbaine de Montréal (CUM), Sherbrooke était la seule ville à être présente officiellement à cette foire tenue au Palais des congrès, a-t-il dit.

Et pour rehausser l'image de Sherbrooke comme étant celle d'un véritable centre de recherches et de technologie, les délégués de la Ville étaient accompagnés de représentants de Trans-Audio, de la Société nationale de l'amiante (SNA), de l'Université de Sherbrooke, de la Société de micro-électronique industrielle de Sherbrooke et de plusieurs chercheurs.

Déjà, a noté le commissaire industriel de la Ville, certaines compagnies se sont intéressées aux travaux réalisés par la Société de micro-électronique et l'Angleterre a fait certaines offres officielles en tant que poulx chez Trans-Audio pour sa table tournante reconnue mondialement.

"Il est difficile d'estimer tout de suite les retombées d'une telle participation; mais il est certain que c'est en participant à de telles expositions que la Ville de Sherbrooke pourra mieux se faire connaître comme un centre de haute technologie", a commenté M. Mignault.

L'exposition donnait l'occasion aux exposants de démontrer les ressources disponibles chez eux.

Et comme il s'agissait de haute technologie, seulement les intéressés se sont déplacés pour participer à cet événement dont le prix d'entrée était de 75 \$.

"Je ne sais pas comment il y a pu y avoir de visiteurs, mais je sais qu'il y a toujours eu une bonne circulation à l'exposition", a conclu M. Mignault.

La délégation de Sherbrooke se prépare maintenant à sa participation à la foire internationale de la haute technologie.

40 emplois créés par des \$\$\$ européens?

SHERBROOKE (DF) - Des investisseurs européens étudient actuellement la possibilité d'implanter une usine à Sherbrooke, un projet qui créerait une quarantaine d'emplois.

La nouvelle a été confirmée par le député Réal Rancourt hier après-midi, mais ce dernier s'est contenté de confirmer l'existence du projet, soulignant que la décision n'avait pas été prise officiellement encore.

La Tribune a néanmoins pu apprendre que le projet pourrait possiblement être annoncé d'une façon officielle dans un mois; plusieurs étapes ont été franchies et il ne restait plus que quelques touches à apporter à ce projet.

Les investissements proviendraient de l'Europe. Il s'agirait d'une usine de fabrication qui s'installerait dans le parc industriel de Sherbrooke et qui créerait une quarantaine d'emplois.

Faits divers du week-end

• Vols par effraction

SHERBROOKE (DF) - Parmi la dizaine de vols par effraction enregistrés au poste de police dans la nuit de samedi à dimanche, deux retiennent l'attention par la valeur des objets volés.

L'un d'eux a été commis au motel Le Baron où des voleurs ont réussi à s'emparer de différents instruments de musique, au sous-sol de l'établissement, le tout évalué à quelque 2,500 \$.

L'autre vol d'importance a été commis dans un appartement de la rue Fédéral, alors que des voleurs ont pris des objets divers évalués à environ 1500 \$.

• Chasse aux canards

SHERBROOKE (DF) - Un jeune homme qui chassait le canard dans les limites de la ville samedi matin a appris qu'il ne fallait pas se servir d'une arme à feu sur ce territoire.

Le chasseur, en canot, poursuivait un canard blessé sur la rivière St-François et tirait des coups de feu en direction de l'oiseau lorsque des policiers municipaux l'ont interpellé.

Comme le règlement municipal ne semble pas interdire la chasse comme tel dans la ville, les policiers ont émis une contravention au chasseur parce qu'il s'était servi d'une arme à feu, une action défendue par le règlement municipal.

• Bagarre à 16 ans

SHERBROOKE (DF) - Un adolescent de 16 ans a été intercepté par les policiers alors qu'il se bagarrait féroce sur la rue Wellington sud quelques minutes avant minuit samedi.

Amené au poste de police, l'adolescent a dû attendre que papa et maman viennent le chercher pour le ramener à la maison...

• Des citoyens avertis

SHERBROOKE (DF) - Des citoyens de la 11e avenue ont surveillé en vain les portes d'un appartement dans le but d'y empêcher un voleur de sortir samedi soir.

Ces gens s'étaient aperçus qu'au moins une porte de l'appartement avait été forcée et qu'il y avait de la lumière dans le logis alors que le locataire avait quitté la région pour le week-end.

Ayant prévenu la police, les citoyens ont attendu à la porte du logis, certains que le voleur s'y trouvait encore; mais il avait fui bien avant l'arrivée des citoyens.

On sait qu'il y a eu effraction ainsi que des dommages de causés, mais on ignore si des effets ont été volés.

• Il devra retarder la vente

SHERBROOKE (DF) - Un citoyen de la rue Larocque devra retarder possiblement la vente de sa moto puisqu'un éventuel acheteur l'a essayée... pour ne pas revenir.

L'homme avait passé sa moto à un client vers 18 h 45 samedi, l'avertissant de ne faire que le tour du pâté de maisons et de revenir ensuite.

Mais l'éventuel client a semblé préférer quitter les lieux avec la moto sans l'acheter et de ne pas revenir.

Une enquête a été ouverte par les policiers de Sherbrooke avisés vers 22 h.

• À cause de la chaîne...

SHERBROOKE (DF) - Un jeune homme a subi des blessures légères en soirée de samedi lors d'une chute en bicyclette.

Le cycliste n'avait pas vu une chaîne installée entre deux blocs de ciment dans le secteur de la piscine Claire-Fontaine.

Il s'est donc engagé à vélo entre les deux blocs de ciment, avec les résultats que l'on connaît maintenant.

L'incident s'est produit vers 20 h 30.

• Détenu pour drogues

SHERBROOKE (DF) - Robert Courville, 28 ans, n'a pu reprendre sa liberté en fin de semaine après avoir été accusé dans un dossier de drogues au palais de justice samedi.

Fier de revoir sa compagne venue assister à sa comparution, Courville, arrêté la veille, a été accusé d'avoir été trouvé en possession de 4,311 grammes de mari, 94 grammes de hash et 1262 grammes de champignons "magiques".

Il avait été arrêté lors d'une visite des membres de l'ERAM de la Sûreté du Québec chez lui à Sherbrooke.

• Après un vol de 4 \$

SHERBROOKE (DF) - Adeline Ouellet, 30 ans, n'a pas semblé surpris d'apprendre qu'il ne pouvait être libéré samedi matin après avoir été accusé d'un vol de 4 \$.

Cet individu avait été arrêté par les policiers de Sherbrooke la veille, soupçonné d'avoir omis de payer une course de 4 \$ à un chauffeur de taxi.

Et comme il était accusé de viol à Rimouski, on a préféré ne pas le libérer.

Il était représenté par Me Conrad Chapdelaine lors de sa comparution samedi matin au palais de justice.

• Lessive non terminée

SHERBROOKE (DF) - Un locataire qui faisait sécher son linge dans le lavoir du 1052 Jolies n'a pu terminer sa lessive comme il le voulait puisque son linge a été volé dans la sècheuse...

L'incident s'est produit quelques minutes avant minuit samedi soir et le locataire n'a pu faire autrement que de constater la disparition de son linge lorsqu'il a levé le couvercle de la sècheuse.

Parmi les articles disparus dans cette "brassée": des bas, des culottes, des gilets et quelques linges à vaisselle.

2e CONCOURS "LES 500 NOMS"
de **la tribune**
en collaboration avec **Woolco**
5 ordinateurs VIC-20-C COMMODORE
A GAGNER
(Valeur chez Woolco \$299⁰⁰ chacun)

André H. Gauthier, 878 - 6e Rang, Roxton Pond; Clémence Gagné, 155, rue St-Frédéric, Drummondville; P.-E. Guimond, 680, 12e avenue nord, App. 5, Sherbrooke; Mme Françoise Dorman, 362 Rang St-Joseph, St-Elie d'Orford; Robert Matteau, R.R. #5, Sherbrooke; Michel Morin, 62 - 5e avenue, App. 2, Windsor; Roger Guillemette, 1235, rue Massé, Sherbrooke; Charles Hamel, 986, rue Fédérale, Sherbrooke; Paul-Eugène Lapointe, 3547, rue Choquette, Lac-Mégantic; Yves Painchaud, 1490, rue Prunier, Sherbrooke; Serge Pomerleau, 2874, rue Léonard, Magog; Raymond Gervais, 950, route 218, Manseau; J.-André Lablond, 16, rue Champigny, Lennoxville; Gilles Lafleur, 733, rue Gariépy, Sherbrooke; André Ouellet, 1945, rue LeMontagnais, App. 108, Sherbrooke; L. Poulin, Milan; M. Pouliot, 1122, rue Woodward, Sherbrooke; Jean-Louis Rivard, R.R. 1, St-François Xavier de Brompton; Gérard Nantel, Lac Bowker, Bonsecours, Clément Rousseau, 215, rue Perras, Deauville; L. Messara, 551, rue St-Michel, Sherbrooke; Dominique St-Laurent, 441, rue Vimy nord, Sherbrooke; L. Larocque, 947, rue Fédérale, App. 1, Sherbrooke; André St-Laurent, 613, rue St-Joseph, Valcourt; Pierre Dauphinais, 156, rue Gagnon, Sherbrooke; Onil Lefebvre, Rock Forest; C. Gilbert, St-Adrien; Jacques Deslandes, 1600, rue Goyette, App. 7, Sherbrooke; Gaetan Hébert, 1557, rue St-Esprit, Sherbrooke; Marc Bombardier, 369, rue Bombardier, Racine; Jean-Paul Bureau, 189 Mgr Durand, Coaticook; Hervé Dion, Nantes; Clément Fillion, 730, rue Duvernay, App. 3, Sherbrooke; Ginette Thibodeau, 1129 Place des Lilas, Valcourt; Fernand Gilbert, R.R. 2, Bury; Réal Girard, R.R. 1, Asbestos; Mme Alfred Croteau, 355, rue Notre-Dame, Drummondville; E. Huard, 1455, rue Kingston, App. 18, Sherbrooke; J. Desjardins, 201, rue Papineau, Brompton; C. Lyonnais, 35, rue Cutting, Coaticook; Réal Hinse, 95, rue Brassard, Magog; Francine Morin, 418 - 13e avenue nord, Sherbrooke; O. Gagné, R.R. 1, Magog; Michel Durocher, 228, rue Gillespie, Sherbrooke; Pierre Lemieux, 1988, rue Balmoral, Sherbrooke; Armand Morissette, 1440, rue Durham, Sherbrooke; Bernard Deslandes, 344, rue Rivière, Cowansville; Denis Gosselin, 848, rue Larocque, Sherbrooke; André Côté, 4385, rue Brunault, Sherbrooke; Alain Dubé, 456, rue Toupin, Drummondville; Léon Charbonneau, R.R. 1, Magog; W.P. Charlebois, 472, rue Québec, Sherbrooke; Joseph Lamarre, 5653, rue Faribault, Rock Forest; Rosaire Provencher, 626, rue Vingt-Quatre Juin, Sherbrooke; Mme L. Ruel, 27, rue DeLaCroix, App. 202, Bromptonville; Daniel Proulx, 1792, rue Principale, Lawrenceville; Gaston Lambert, 382, rue Lindell, Asbestos; Y. Maheux, 1142, rue Belvédère sud, Sherbrooke; Michel Perreault, 482 - 10e avenue nord, Sherbrooke; Sylvain Gosselin, 208, rue Bourgault, East Angus; Maurice Therrien, 300, rue Notre-Dame, App. 14, St-Germain de Grantham; Lionel Grégoire, Chemin De La Bricade, Disraeli; Réal Perreault, 16, rue Gagnon, Arthabaska; Olive Lapointe, 345, rue St-Jean Baptiste, App. 103, Sherbrooke; Edgar Caron, 1380, rue St-André, Sherbrooke; Jacques Emond, 181 nord, rue St-Jean Baptiste, Bromptonville; Serge Brodeur, 460 - 11e avenue nord, Sherbrooke; L. Brouillard, R.R. 3, Coaticook; Émile Beaudin, 99, rue Main, Beebe; Lionel Collard, 1350, rue Léonard, App. 2, Sherbrooke; Roméo Fréchette, 505, rue Liège, Sherbrooke; Gaetan Lacourse, St-Denis de Brompton; Mlle C. Ouellette, 56, rue Camirand, Sherbrooke; M. Leroux, 200 - 3e avenue, App. 2, Sherbrooke; Robert Laforest, 1370, rue Kingston, App. 3, Sherbrooke; Jean-Paul Dussault, 205 - 12e avenue nord, App. 5, Sherbrooke; Gérard Blanchette, Chertville; Lawrence Boudreau, R.R. 1, Coaticook; Mme A. Cyr, 1280, rue Courcellette, App. 3, Sherbrooke; Philippe Moreau, 1409, rue Larocque, Sherbrooke; Mme Gilles Richard, 209, rue St-Lambert, Bromptonville; A. Jacob, 640, rue McGregor, App. 203, Sherbrooke; Omer Morin, 305, rue Jeanne-Mance, Coaticook; Léo Proteau, Lac-Drolet; Mme Diana Montminy, 24, rue Dépot, Danville; Luc Gagné, 2020, rue Chagnon, App. 305, Canton d'Ascot; Blanche Côté, 1171, rue Conseil, App. 5, Sherbrooke; Marcel Bourassa, 1874, Boul. Portland, Sherbrooke; N. Défossez, 1035, rue Desrochers, Sherbrooke; Wilfrid Jubinville, 534, rue McAuley, Coaticook; Arthur Duval, 550, rue Murray, App. 301, Sherbrooke; J. Cliche, 1387, rue Brébeuf, Sherbrooke; Armand Cyr, 174, rue Jean-Talton, Sherbrooke; J. Garceau, 301, rue Montréal, App. 1, Sherbrooke; L. Lamoureux, 875, rue Veilleux, App. 103, Sherbrooke; Laurent Longpré, 1492 Rang 8, St-Elie d'Orford; Emilien Gosselin, 1026, rue Princess, Sherbrooke; Jacques Letendre, 930 rue Bertrand, App. 5, Sherbrooke; Raymond Maheux, 158, rue St-Ambroise, Windsor; S. Renaud, 2515 ouest, rue Galt, App. 23, Sherbrooke.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut au cours de la semaine... référez à la page promotion "LES 500 NOMS", publiée dans La Tribune le samedi 17 septembre 1983.

□ Le règlement sur les embarcations à moteur jugé inconstitutionnel

St-Denis n'ira pas en appel



par Daniel Forgues
ST-DENIS DE BROMPTON — La municipalité de St-Denis de Brompton n'ira pas en appel contre le jugement qui a débouté son

tion de constitutionnalité de la loi et que la charge d'aller en appel revenait plutôt au gouvernement provincial.

"Ce n'est pas aux contribuables

• "Ce n'est pas aux contribuables de St-Denis de Brompton de payer pour s'engager dans une bagarre de juridiction"

— le maire Larochelle

règlement sur les embarcations à moteur sur le lac Montjoie, a révélé le maire Wellie Larochelle en fin de semaine, il a précisé qu'il s'agissait maintenant d'une ques-

tion de constitutionnalité de la loi et que la charge d'aller en appel revenait plutôt au gouvernement provincial.

A l'issue d'une rencontre qu'il a

eu vendredi avec le ministre des Affaires municipales Jacques Léonard et le député Carmen Juneau, le maire de St-Denis de Brompton a appris que le ministre Léonard avait recommandé que les frais du procès soient acquittés par le gouvernement et non par les municipalités de St-Denis de Brompton, St-Elie et Bromptonville.

Comme St-Elie et Bromptonville puisent leur eau au lac Montjoie, ces municipalités s'étaient engagées à partager les frais du procès avec St-Denis de Brompton.

Lorsque le règlement interdisant les embarcations à moteur sur le lac Montjoie avait été adopté, les édiles de St-Denis avaient obtenu l'assurance, avec document à l'appui, que les frais de contestation seraient acquittés par le gouvernement si jamais il y avait une bataille de juridiction. Le document avait alors été signé par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

Mais le dossier relève maintenant du procureur général, soit le ministre de la Justice M. Marc-André Bédard.

Comme le ministre Léonard a pris connaissance du document signé par son prédécesseur, il a donc recommandé au ministre Bédard que les dépenses du procès soient payées par le gouvernement.

Une réponse parviendra à St-Denis de Brompton au début de la semaine prochaine.

Entretiens, estime le maire Larochelle, les embarcations à moteur ne peuvent circuler encore sur le lac Montjoie puisqu'un délai de 30 jours est nécessaire avant que le jugement devienne effectif. Ce délai expire le 1er octobre.

Et si le gouvernement porte la cause en appel, les embarcations à moteur continueront à être prohibées sur le lac Montjoie, tant et aussi longtemps que la cause ne sera pas terminée devant les tribunaux.

Règlements contestés sur de nombreux lacs?

ST-DENIS DE BROMPTON (DF) — Si personne ne porte en appel le jugement sur le règle-

ment des embarcations à moteur sur le lac Montjoie, plusieurs lacs de la province pourraient bientôt

accueillir des embarcations à moteur, même si des règlements municipaux l'interdisent.

C'est du moins l'opinion qu'a émise hier matin le maire de St-Denis de Brompton, M. Wellie Larochelle, au cours d'une entrevue qu'il a accordée à La Tribune.

Selon le maire, le gouvernement provincial a permis à plusieurs municipalités de légiférer sur les lacs de la province, ne tenant pas compte de la juridiction des lacs.

Par exemple, dans le cas de St-Denis de Brompton, la municipalité avait dû attendre, en 1974, un amendement au code municipal pour adopter un règlement.

L'amendement apporté stipulait que les municipalités pouvaient adopter des règlements pour les lacs sur leur territoire si ces lacs n'avaient plus de cinq milles de diamètre au plus large endroit.

St-Denis de Brompton s'était donc basé sur cet amendement pour mettre en vigueur, en février 1980, le fameux règlement qui avait interdit l'usage des embarcations à moteur sur le lac Montjoie.

Or le jugement du juge Carrier Fortin, à Sherbrooke, précise clairement que le lac est de juridiction fédérale et non provinciale.

Le code municipal du Québec ne peut donc être valide lorsqu'il s'agit d'un territoire de juridiction fédérale.

Au Québec, estime M. Larochelle, 80 pour cent des lacs sont actuellement de juridiction fédérale et plusieurs municipalités y ont interdit l'utilisation des embarcations à moteur.

Il suffirait donc que certaines personnes contestent la validité de ces règlements pour que plusieurs lacs redeviennent accessibles aux embarcations à moteur; le jugement relatif au lac Montjoie servirait alors de jurisprudence.

Les règlements ne pourraient toutefois être contestés dans le cas des lacs de juridiction provinciale.

A St-Denis de Brompton, les édiles abandonnent les procédures judiciaires comme telles parce qu'il s'agit maintenant d'une bataille de juridiction.

"Si jamais il y a appel de la part du gouvernement et que cet appel est débouté, il faudra alors se tourner vers les députés fédéraux pour qu'il y ait des pressions et que la législation fédérale soit changée à ce sujet", a conclu le maire Wellie Larochelle.

Toutes les municipalités au sein de l'Association des cités et villes?

SHERBROOKE (DF) — L'Association des cités et villes de l'Estrie compte ajouter de la vigueur à ses effectifs en acceptant dorénavant la participation de toutes les municipalités de l'Estrie.

Comme son nom l'indique, l'association ne regroupe que les cités et villes — une quinzaine — de l'Es-

trie depuis sa fondation, il y a une vingtaine d'années.

Les membres de cet organisme se sont d'ailleurs réunis à Compton en fin de semaine pour célébrer le 20e anniversaire de l'association fondée par l'ex-maire de Coaticook, M. Léger Cameron.

Si le projet est accepté comme on le pense à la prochaine assemblée générale, l'Association des cités et villes se transformera et portera dorénavant le nom de l'Association des municipalités de l'Estrie.

Pour le vice-président de l'organisme, M. André Lupien, maire de Richmond, lorsque les municipalités auront droit de participation à l'association, la force de frappe de l'organisme sera largement augmentée. Il existe actuellement 146 municipalités dans l'Estrie.

"Il est certain que plus on est pour déplorer une situation, plus on se fait entendre", a-t-il confié au journaliste de La Tribune, ajoutant qu'il était toutefois important que chaque municipalité conserve son autonomie.

L'exécutif de l'actuelle Association des cités et villes se réunit une

fois par mois afin de discuter de problèmes communs aux 15 villes membres.

On tient également trois ou quatre assemblées générales par année.

Les avantages d'une telle association, selon M. Lupien, sont nombreux: échanges d'informations communes, discussion des points d'actualité, des nouvelles lois municipales, personnes ressources, etc.

Ainsi, récemment, l'association

s'est prononcée dans le dossier des inondations à Richmond, des gorges de Coaticook et de la crise à Asbestos.

L'association regroupe les maires et les conseillers des municipalités de sept MRC de l'Estrie.

"Même avec l'arrivée des Municipalités régionales de comté (MRC), notre association a encore sa raison d'être parce qu'on peut rejoindre encore plus de personnes lors de nos assemblées", a-t-il commenté.

HLM et résidence pour personnes âgées construits plus tôt que prévu à St-Denis

ST-DENIS DE BROMPTON (DF) — La résidence pour personnes âgées ainsi que les habitations à prix modiques verront le jour plus tôt que prévu à St-Denis de Brompton, a annoncé le maire de l'endroit, M. Wellie Larochelle.

Il a précisé que la Société d'habitation du Québec avait maintenant fixé son choix sur un terrain de la rue Wilfrid, au centre du village, et que les promesses d'achat avaient même été signées vendredi dernier.

La municipalité avait offert trois choix de terrains à la société.

Le maire Larochelle croit que la construction pourrait débiter dès cet hiver.

La construction d'une résidence pour 10 personnes âgées ainsi que d'un HLM comportant six logements entraînera des déboursés de quelque 600,000 \$ par la Société d'habitation du Québec qui, elle, dépend du ministère des Affaires sociales.

La municipalité de St-Denis de Brompton devra, par contre, créer un Office municipal d'habitation qui administrera les deux édifices.

Advenant un déficit, la municipalité devra en absorber une propor-

tion de 10 pour-cent alors que le reste sera éponge par le ministère des Affaires sociales, a précisé le maire Larochelle.

"Chez nous, on ne s'attendait pas à ce que le projet se concrétise aussi rapidement", a-t-il conclu.



André Lupien



(Photo La Tribune)

Après 10 ans d'inactivité

Depuis quelques jours, l'horloge de l'ancien bureau de poste de Coaticook fonctionne à nouveau après plus de dix années d'inactivité. Plusieurs tentatives de remise en marche auraient précédemment été effectuées sans succès par des individus ou compagnies spécialisées.

Réhabilitation par le travail au Camping de la Sobriété

ST-ROMAIN — Ouvert, il y a quelques semaines à peine, à l'intention exclusive des campeurs qui s'engagent à ne pas consommer de boissons alcoolisées pendant qu'ils y séjournent, le Camping de la Sobriété vient d'accueillir quelques personnes désireuses de rompre avec la boisson qui lui ont été référées par la Maison du Père et qui s'y réhabiliteront par le travail.

M. Yves Lebrun, propriétaire du

camping aménagé sur les bords du lac St-François, près de St-Romain, a révélé que l'endroit peut accueillir 21 candidats à la réhabilitation sans que la quiétude des campeurs soit troublée.

Fait assez exceptionnel, aucune contribution fixe n'est exigée des campeurs qui versent au propriétaire du terrain le montant que, selon eux, vaut leur séjour à cet endroit.

MANUFACTURIER

de rampes, moulures, portes pré-montées.

J. P. ROCHFORT Inc.

Jean-Paul Rochfort, prop.
800 Principale, Daveluyville
602 1CO Tél.: 819-367-2884

Les Brasseries Fleurimont Spéciaux de septembre

Filet de sole meunière	\$4.95
créole	\$5.95
amandine	\$5.95
Steak Spencer	\$5.95
Assiette du marin	\$7.95

Servis midi et soir, du lundi au vendredi et cela jusqu'à écoulement du stock.

566-4844(I) 564-1446(H)

LIQUIDATION 83

Des modèles



Garantie Ford 5 ans disponible.

Profitez des rabais de fin de modèles 83 pour économiser plusieurs centaines de dollars... En plus...sur tous les véhicules 1983, nous vous offrons maintenant la garantie Ford de 5 ans. Venez vous renseigner.

NOUS AVONS UN BESOIN URGENT DE VOITURES USAGÉES!.. PROFITEZ-EN.



Jean-Marc Bruneau
V. Prés. Directeur des ventes
Windsor 845-4754

Alain Provancher
Conseiller
Drummond 477-2018

Roland Fredette
Conseiller
Richmond 826-5275

LES AUTOMOBILES
Fouquet
RICHMOND

615, rue Craig est — 826-2161

Festival des couleurs : la pluie gâche les premières activités

MAGOG (GP) — La pluie et la grisaille ont contrecarré tous les plans des organisateurs du huitième Festival des couleurs qui ne laissent toutefois pas le temps maussade influencer leur optimisme.

"Ce que la mauvaise température nous a empêché de présenter cette fin de semaine sera reporté en fin de semaine prochaine", a déclaré M. Jean-Pierre Fontaine, président du Festival, lors d'une des rares activités qui a pu avoir lieu samedi: la soirée de dégustation de bière et fromages au Centre d'arts d'Orford.

Cette réception rassemblait un

grand nombre de personnalités régionales, tels le député fédéral de Brome-Missisquoi, M. André Bachand, le député provincial d'Orford, M. Georges Vaillancourt, les maires Jean Dion du Canton d'Orford, Antonio Lacasse de Magog, et Fernand Lacasse du Canton de Magog, chacun entouré de la plupart de leurs conseillers municipaux.

Au cours de la soirée, M. Jean-Pierre Fontaine a remis une plaque

souvenir à M. André Bachand en remerciement des services rendus, notamment pour l'obtention d'une subvention de 25 000 \$ qui a permis l'organisation d'un bureau permanent pour le Festival. Une plaque a aussi été remise à M. Georges Vaillancourt pour les nombreux encouragements qu'il a prodigués depuis le tout début aux organisateurs successifs du Festival.

La principale victime de la pluie qui est tombée tout au long de la journée de samedi fut certainement le spectacle de sons et lumières que

les organisateurs avaient vainement tenté d'enregistrer en vidéo la veille, pour faire face au mauvais temps annoncé pour la fin de semaine.

Il a été décidé de profiter de la première soirée sans nuage de la semaine pour présenter le spectacle en public, et en même temps, enregistrer une copie qui servirait si la pluie sévissait de nouveau en fin de semaine prochaine.

Par ailleurs, toutes les activités qui devaient se tenir au Mont Orford ont été reportées à cause de la pluie, et même dimanche, alors que le ciel restait menaçant malgré quelques éclaircies, les quelques personnes qui se sont rendues à la montagne n'ont eu d'autres loisirs que de l'escalader à pied pour les plus courageux.

Le Marathon de l'espoir par contre a été bien suivi par la population et près de 2 000 \$ ont été recueillis par les coureurs, les trotteurs et les marcheurs au profit de la Société canadienne du cancer; d'autre part, le "tout p'tit festival" qui s'adressait aux enfants de 2 à 6 ans accompagnés de leurs parents à la garderie Pleine-lune, a connu un franc succès.

Pour le public, que ce début de Festival aurait justement déçu, il reste la consolation que la prochaine fin de semaine comprend un programme aussi chargé qu'attrayant pour "Vivre la magie de l'automne".



A l'occasion du Festival des marins, des commerçants avaient organisé une vente de trottoir. Photo La Tribune par Luc Cloutier

Le Festival des marins: un succès à Richmond

RICHMOND — La septième édition du Festival des marins, à Richmond, s'est éteinte hier après-midi par la remise des prix du concours des marinades, après quatre journées d'activités.

La journée de samedi, la plus remplie d'activités, a attiré plusieurs personnes sur le site des festivités et le souper au boeuf braisé (un boeuf de 300 kilos) n'a pas manqué de piquet.

La soirée s'est terminée dans une véritable ambiance de fête par un spectacle "bal des marins".

Dans la journée, les participants avaient déambulé sur le site, visi-

tant les différents kiosques qu'on y avait installés pour les circonstances.

La parade, en après-midi, n'a pas manqué d'attirer les regards des jeunes... et des moins jeunes.

Hier, journée relativement plus tranquille; les activités ont débuté par une messe en plein air, suivie d'un dîner au spaghetti.

La septième édition du festival avait commencé jeudi dernier, alors que Dame Nature avait refroidi passablement son temps; mais tout est revenu à la normale au cours du week-end, avec un temps un peu plus chaud.

Faits divers

Magog

MAGOG (GP) — Un incendie qui s'est déclaré dans une remise à bouteilles vides d'un magasin d'alimentation de Magog aurait pu tourner au tragique sans l'intervention rapide des pompiers.

Les dégâts assez importants se limitent toutefois à la façade de l'édifice principal.

Les policiers municipaux sont intervenus pour mettre fin à une bagarre qui opposait un expert en karaté à un autre homme pour qui ce sport est inconnu. Ce dernier a été à ce point "amoché" par l'expert qu'il a dû être hospitalisé.

Des poursuites sont engagées contre l'expert dont l'identité est connue des policiers.

Une jeune fille âgée de 14 ans a été violée dans les environs de Ma-

gog après avoir accepté de monter dans le véhicule d'un individu en libération conditionnelle, âgé de 35 ans.

C'est dans la nuit de vendredi à samedi que l'individu a fait monter la jeune fille à son bord en plein centre-ville de Magog, avant de l'emmener en rase campagne pour commettre son forfait.

L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec qui a arrêté l'assailant.

La police municipale enregistre une recrudescence des vols de bijoux dans les résidences de Magog. Il est donc recommandé à la population de surveiller attentivement les maisons et les alentours, et de rapporter à la police toute conduite suspecte dans le voisinage.



Du brouillard, de la pluie, et peu de couleurs... Dame Nature a joué quelques tours, en fin de semaine, au Festival des couleurs de Magog. (Photo La Tribune par Gilles Pélissier)

Le 2e Festival international de motoneige à Valcourt en février

VALCOURT (DF) — La municipalité de Valcourt sera hôte en février du deuxième Festival international de motoneige, a-t-on annoncé en fin de semaine au congrès de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

Valcourt avait été festival international le site du premier l'an dernier, une ac-

tivité qui avait obtenu un remarquable succès alors que des centaines de motoneigistes étaient venus de tous les coins et pays pour participer aux activités.

Les retombées économiques, avait-

on précisé, s'étaient fait ressentir dans toute la région, particulièrement dans les "villes-satellites" qui recevaient les motoneigistes.

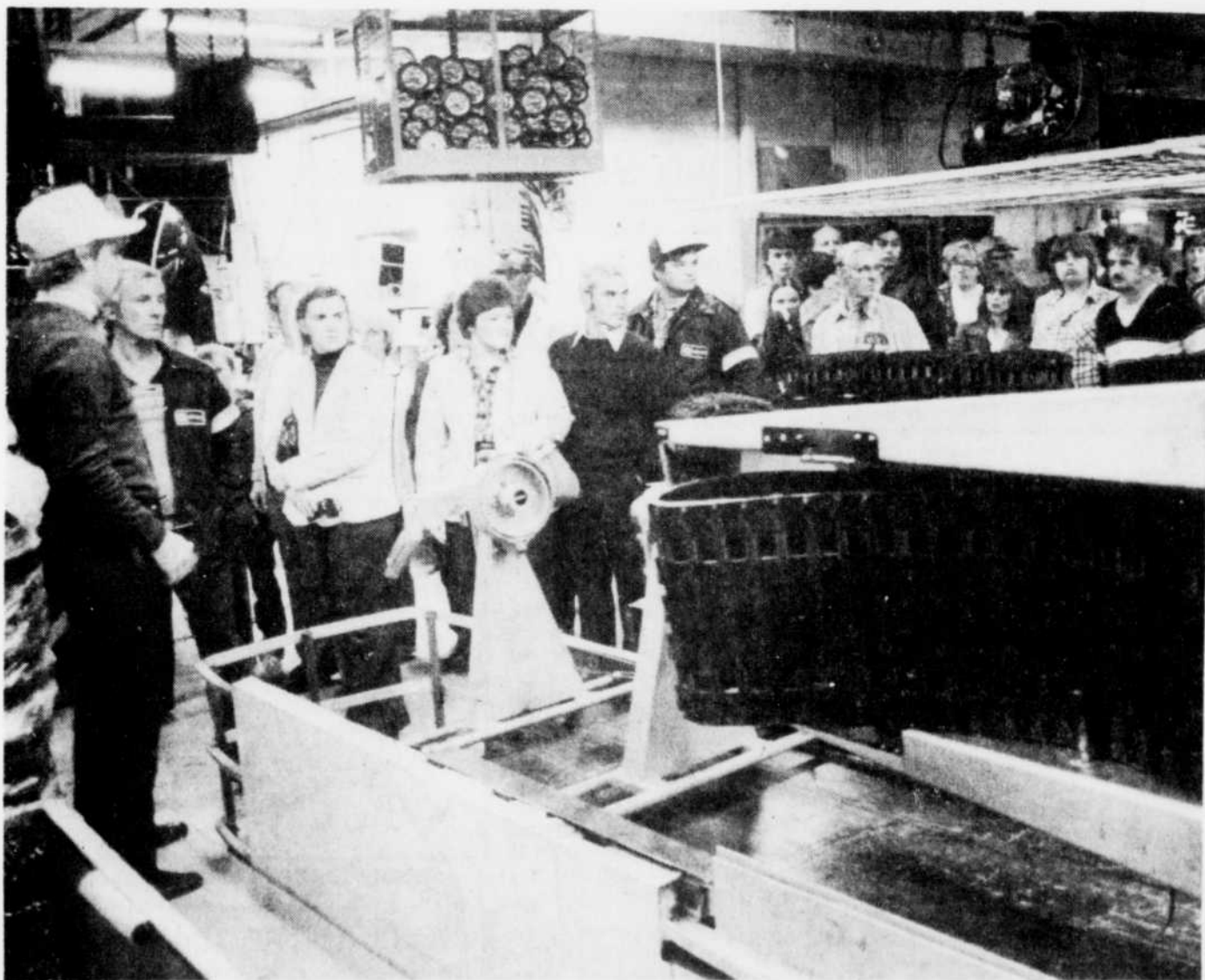
Une tempête de neige survenue quelques jours avant le

festival, était venue garantir le succès.

Cette année, le festival se déroulera durant le week-end du 10, 11 et 12 février.

L'activité coïncidera avec le 25e an-

niversaire de fondation de la compagnie Bombardier et sera incidemment sous la présidence d'honneur de M. André Bombardier, fils de M. J. A. Bombardier, l'inventeur de la motoneige.



Quelques milliers de personnes se sont pressées samedi aux portes de l'usine Bombardier à Valcourt dans le cadre de la visite annuelle des installations de cette firme. Dans le cadre du 25e anniversaire de la

compagnie, la visite a permis aux proches des employés de voir certains employés à l'ouvrage à l'intérieur de l'usine.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Carrière dans la vente Pièces d'autos

Nous avons une opportunité immédiate dans un territoire établi pour un vendeur ambiteux, pour faire appel aux stations de services, garages dans la région de Sherbrooke.

Le candidat aurait une histoire de succès dans la vente, le vouloir de travailler fort et un désir d'avoir du succès dans les affaires.

Un investissement de camion nécessaire ou références de crédit excellentes.

Nous donnons instructions complètes, avance sur commission et partage de profits.

Opportunité de devenir vous-même distributeur.

Moyenne de revenu de nos vendeurs actuels dépasse \$42.000, annuellement.

Les entrevues auront lieu à l'Auberge des Gouverneurs le 20 sept. 1983 entre 10h A.M. et 6h P.M.

Appelez M. R. DiRago, Produits Jomar, mardi le 20 sept. pour rendez-vous. Tél.: 565-0464

44630

5798*^{\$}

Ça vous en donne pour votre argent



La Nouvelle Lada '84

Ainsi qu'une garantie de 3 ans / 80 000 km.

Seule une voiture aussi bien conçue permet d'offrir une garantie aussi complète. Le prix d'une Lada neuve est incroyablement bas! Mais ce qui est encore plus incroyable, c'est tout l'équipement que vous obtenez pour aussi peu d'argent.

4 portes, de la place pour cinq, horloge électrique, freins à disque à l'avant, tachymètre, sièges-baquets à dossiers inclinables, etc.

Et le tout, accompagné d'une garantie aussi solide et aussi fiable que la Lada elle-même. Ce qui explique pourquoi cette garantie vient d'être prolongée jusqu'à 3 années complètes ou 80 000 km. Il y a aussi une garantie de 5 ans contre les perforations dues à la corrosion.

Les garanties s'appliquent aussi à la Niva 4 x 4 et aux Lada fonctionnant à l'essence / propane.

Vous pouvez dépenser beaucoup plus, pour une voiture neuve, et en obtenir beaucoup moins. Mais vous ne pouvez dépenser moins, et en obtenir plus.

* Prix de vente suggéré par le constructeur. N'inclut pas le transport, les taxes provinciales, l'immatriculation et les frais de préparation du concessionnaire.

LADA CARS OF CANADA UNE COMPAGNIE CANADIENNE

Nous prenons les échanges.

Maison de l'Auto RC Inc.

4364, Boul. Bourque, Rock Forest 564-0777

93702

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

□ Par la coopérative Le Duo

L'école St-Philippe bientôt transformée en logements

DRUMMONDVILLE- Malgré toutes sortes de déboires avec la Société canadienne d'hypothèques et de logements qui n'a finalement pas accepté d'assurer le financement de la transformation de l'école St-Philippe en logements coopératifs, la coopérative Le Duo procédera quand même à cette transformation, par l'intermédiaire de la Société d'habitation du Québec dans la cadre du projet Corvée-Habitation.

La ville de Drummondville participera également à ce nouveau projet de la coopérative en se portant acquéreur de l'école, pour une somme de 1 \$, dans le cadre de la politique d'achat des biens excédentaires de la commission scolaire locale. La ville louera par la suite l'é-

difice à la coopérative sous la forme d'un bail emphytéotique de 99 ans.

La subvention de Corvée-Habitation consentie à la coopérative Le Duo représente environ les deux tiers des coûts de transformation totaux de l'ancienne école, soit 20

000 \$ par unité de logement. La coopérative prévoit construire onze logements pour familles dans les locaux de l'école St-Philippe. Les coûts prévus étant d'un peu plus de 30 000 \$ par unité de logement, la coopérative devra assurer la balance des frais, soit environ 10 000 \$ par logement.

Ce n'est que depuis juin 1983 que les coopératives d'habitation peuvent profiter du programme Corvée-Habitation qui leur permet, outre les subventions, de pouvoir emprunter à des taux préférentiels pour les premières années de rem-

boursement d'un prêt hypothécaire.

La SCHL avait refusé de financer le projet de l'école St-Philippe, afin d'éviter d'ajouter des logis au marché du logement drummondvillois dont le taux de vacances serait beaucoup trop élevé. Quant à la Société d'habitation du Québec, le critère de rentabilité l'emporte sur celui du nombre de logements vacants. La coop Le Duo a démontré cette rentabilité et, selon les prévisions des membres, les travaux à l'école St-Philippe devraient être terminés d'ici un an et les membres pourront intégrer leurs nouveaux logements le 1er juillet 1984.

Inauguration du premier immeuble de la coop Le Duo

DRUMMONDVILLE- La coopérative d'habitation Le Duo a procédé hier après-midi à Drummondville à l'inauguration du premier immeuble résidentiel dont elle est propriétaire, au 1020 de la rue Goupil.

Les gouvernements fédéral, provincial et municipal ont participé au financement des quatre logements coopératifs inaugurés hier, qui représentent un investissement global de 130 000 \$. Pour un, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le gouvernement fédéral a accepté d'assurer un prêt de 100 700 \$ qui représentent 76 pour cent du coût total de la réalisation du projet. De plus, le gouvernement du Canada versera une subvention annuelle de 17 118 \$ destinée à réduire le taux d'intérêt en vigueur jusqu'à 2 pour cent. Cette subvention sera versée durant toute la période d'amortissement du prêt, soit 35 ans, ce qui porte l'engagement de la SCHL à près de 600 000 \$.

Quant au gouvernement québécois, via la Société d'habitation du Québec, il a versé à la coopérative un montant de 12 500 \$, servant en partie de subvention de démarrage et aussi, principalement, à l'achat des logements et leur aménagement extérieur. La ville de Drummondville a également participé au projet pour un montant de 5 000 \$.

Au total, depuis son implication dans le logement social dans le comté de Drummond, la SCHL a permis la construction et la rénovation de 110 logements pour un total de subventions et financement qui se chiffre à plus d'un million de dollars. Quant à la Société d'habitation du Québec, la coopérative Le Duo s'ajoute aux 118 autres loge-

ments qu'elle a déjà subventionnés dans le cadre de son programme Logipop, à l'intérieur de la circonscription électorale de Drummond.

La coopérative Le Duo peut maintenant loger sept de ses membres à l'intérieur des logements de sa maison de la rue Goupil. D'autres projets sont en cours de réalisation, notamment la transformation de l'école St-Philippe en onze unités de logement pour famille, ce qui devrait permettre de loger les

autres membres de la coopérative.

Un des avantages des coopératives d'habitation est de permettre à ses membres de payer un loyer abordable, calculé en fonction des revenus des locataires. Le prix de ces loyers n'excède habituellement pas 25 pour cent des revenus des locataires-membres.



La coopérative Le Duo a procédé hier après-midi à l'inauguration du premier immeuble dont elle est propriétaire, au 1020 de la rue Goupil à Drummondville.

□ Campagne de sensibilisation d'Hydro-Québec

Prudents sur toute la ligne

DRUMMONDVILLE- L'Hydro-Québec a amorcé depuis quelques semaines une campagne de sensibilisation qui vise à amener la population à respecter les mesures de sécurité mises en place près de ses aménagements hydroélectriques.

Drummondville compte deux centrales, celle qui porte le nom de la ville, et l'autre, plus en amont, la centrale des Chutes Hemming. La problématique qu'elles posent réside dans leur principale caractéristique qui est d'être au "fil de l'eau", c'est-à-dire qu'elles ne possèdent pratiquement aucun réservoir pour emmagasiner de l'eau. Leur production est par conséquent assujettie aux fluctuations du débit de la rivière.

Occasionnellement, des déversements soudains, rendus obligatoires à la suite de fortes pluies ou d'une baisse de production, ont pour effet d'accroître subitement le niveau de l'eau en aval des barrages, ce qui peut mettre en danger la vie des personnes, souvent des amateurs de pêche, qui se trouvent dans le lit de la rivière.

Près de la centrale Drummondville essentiellement, il peut aussi arriver qu'une personne demeure prisonnière du lit de la rivière si elle se trouve, au moment d'un déversement soudain, sur un îlot rocheux, rendant impossible l'accès à la rive.

Hydro-Québec n'a eu à ce jour aucun accident à déplorer à Drummondville, mais estime tout de même qu'il est essentiel de sensibiliser la population aux possibilités d'accident pour les éviter totalement.

On invite la population à être prudente "sur toute la ligne" et, de façon plus spécifique, à respecter toutes les mesures de sécurité mises de l'avant par Hydro-Québec, notamment les sirènes d'avertissement avant un déversement, les affiches et les estacades.

Pour la soirée d'ou-



Pèlerinage au cimetière

Quelques centaines de personnes ont participé hier après-midi au pèlerinage annuel d'hommages aux morts célébré au cimetière de la rue Marchand. Cette cérémonie se déroule à Drummondville depuis plusieurs années, tou-

jours vers la même date. Essentiellement religieuse, cette célébration permet à tous et chacun de méditer quelques instants sur le sens de leur vie.

(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

Vol de moteurs et d'outils dans un garage de Thetford-Mines

THETFORD-MINES- Une vingtaine de moteurs hors-bord et de moteurs à souffleur, en plus de plusieurs outils ont été volés en début de week-end dans un garage privé de la rue Charest à Thetford-Mines.

Sommairement évaluée à environ 2 000 \$, cette marchandise aurait été dérobée au cours de la nuit de jeudi à vendredi de la semaine der-

nière, selon un porte-parole de la Sûreté municipale de l'endroit. Le garage qui a été visité par un ou plusieurs voleur(s), est la propriété de M. Claude Begin, de Thetford.

La police, poursuivant son enquête sur le vol, affirme être actuellement sur une "bonne piste" qui devrait mener inévitablement à l'arrestation d'un suspect.

Trois priorités à la Commission scolaire de Thetford-Mines

THETFORD-MINES (PS) - Pour l'année scolaire 1983-84, trois priorités ont été retenues à la Commission scolaire de Thetford-Mines touchant l'évaluation pédagogique, l'implantation des programmes et la décentralisation.

L'évaluation pédagogique est un processus visant à juger la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur. Au cours de la présente année académique, le dossier de l'évaluation sera étudié par équipe-école, sous la responsabilité du directeur.

Tout au long du cheminement, la participation des parents devra être assurée.

D'autre part, la CSTM soutient que l'implantation des programmes devra tenir compte de l'impact causé dans le milieu et qu'ils devront être renouvelés à un rythme tenant compte de la capacité d'absorption des enseignants, des ressources humaines et financières ainsi que de ses priorités.

La commission scolaire franchit actuellement la deuxième étape du processus d'implantation des programmes de français, mathématique, éducation physique et formation morale.

D'autre part, les spécialistes ont reçu l'information relative aux con-

tenus et objectifs des programmes en arts plastiques, musique, danse et même du préscolaire. Quant aux programmes d'anglais, de sciences humaines et science de la nature, la commission scolaire n'en est qu'à la phase d'information donnée par le ministère de l'Éducation. Le nouveau programme en enseignement religieux connaîtra son lancement dans un avenir prochain ainsi que le directeur en animation pastorale. Enfin, les programmes de formation personnelle et sociale ainsi que les activités manuelles feront l'objet d'un devis d'implantation ultérieurement.

La Commission scolaire de Thetford-Mines entend aussi assurer une décentralisation vers le pivot du système, l'école, tout en tenant compte de l'interdépendance, du rôle et de la rentabilité de chaque unité. L'ensemble du plan d'action devra être réalisé pour le 1er février 1984. Cependant, la restructuration du secteur scolaire dans la région remettra possiblement en cause le plan d'action de cette priorité mais non l'objectif.

Semaine du Théâtre du Parc à Drummondville

DRUMMONDVILLE- C'est aujourd'hui, lundi, que débute à Drummondville la semaine du Théâtre du Parc, sous la présidence honoraire du conseiller municipal M. Edward St-Pierre.

Se terminant le 25 septembre, cette semaine particulière se veut une période de sensibilisation qui s'adresse à la population en général, en vue de démontrer la nécessité, selon les artisans du Théâtre, de "reconnaître la présence d'une troupe de théâtre comme un élément de développement et de promotion" pour Drummondville.

Le Théâtre du Parc a vu le jour à Drummondville en 1982, se manifestant surtout durant l'été dans la salle La Poudrière de la polyvalente du même nom.

Parmi ses objectifs, on retrouve ceux de "ranimer les activités théâtrales chez-nous et d'encourager les talents locaux".

Les responsables de la troupe profiteront de cette semaine pour participer à différentes émissions de radio qui porteront sur le Théâtre et mettront également en vente les billets pour leur troisième production qui sera jouée en novembre à la salle Georges Dor du cégep.

Pour la soirée d'ou-

verture du 4 novembre de la nouvelle pièce mise à l'affiche par le Théâtre du Parc, sous le titre de Tit-Cul Lavioie, les billets seront vendus 25 \$ pièce, afin d'aider au financement de cette entreprise culturelle qui, au cours des derniers mois, a-

rait connu certaines difficultés financières.

En plus de "mettre l'accent sur sa raison d'être" dans la région, le Théâtre du Parc désire également, par cette semaine de sensibilisation, assoier un peu plus solidement ses assises financières.

Vous trouverez de tout avec les petites annonces

la tribune

569-9501

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

Petr-mec MJM ltée

Vente, entretien et installation d'équipements de poste d'essence et "lifts" hydrauliques.

1-819-821-2452

Service 24 HEURES

1875, Route 222

St-Denis de Brompton

JOB 2P0

ME ALAIN TREMBLAY, avocat, a le plaisir d'annoncer à la population de l'Estrie l'ouverture de son cabinet juridique au 270 ouest, rue King, suite 2.

Suite à l'obtention d'une Licence en Droit à l'Université de Sherbrooke (1978), Me Tremblay poursuit ses études en Administration des Affaires (1980-1981) ainsi qu'en Maîtrise en Coopération à cette même Université (1982-1983).

Son stage de formation professionnelle se tint au Contentieux du Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières à Québec (1979). Il fut de plus, régisseur à la Régie du logement d'octobre 1981 à avril 1982.

En juin 1983, il suivit le Séminaire sur les Techniques de Plaidoiries offert par le Barreau du Québec et, en août, le Séminaire intitulé L'Art de la Négociation donné en collaboration par l'Association du Barreau Canadien, la Chambre des Notaires et le Barreau du Québec. En outre, Me Tremblay fut trésorier et président de la Radio Communautaire de l'Estrie (1981-1982).

Téléphone: 819-564-3101 (jour) 819-569-2158 (soir)

MANDATS D'AIDE JURIDIQUE ACCEPTÉS.



Me Alain Tremblay

Des renseignements confidentiels sur des patients vendus par des infirmières

QUÉBEC (PC) — Des infirmières et infirmiers de plusieurs centres hospitaliers québécois vendent à des commerçants des renseignements contenus dans les dossiers médicaux des patients.

C'est ce que permet d'établir une enquête de La Presse Canadienne effectuée auprès de plusieurs employés d'hôpitaux et de commerçants à Montréal et à Québec.

Ainsi, c'est dans les maternités qu'on retrouve le plus souvent ce genre de pratique.

Selon le scénario le plus fréquent, des infirmières et infirmiers donnent verbalement à un agent ou à un courtier d'assurance, les noms et adresses des patientes qui viennent de donner naissance.

Si par la suite l'agent ou le courtier réussit à vendre un de ses produits (une assurance-vie dans la plupart des cas) à une des patientes identifiées par l'employé, celui-ci reçoit un montant fixe ou une commission, de un ou deux p.c. par exemple.

«Ca leur permet d'arrondir leurs fins de mois et ça facilite le travail, nous confiait un courtier qui a tenu à conserver l'anonymat. Il s'agit d'une tactique couramment utilisée dans le milieu de l'assurance.»

Mais il n'y a pas que les compagnies d'assurance qui ont compris que les infirmières peuvent être utiles. D'autres commerçants, marchands de meubles, fabricants de couches, de nourriture, de bibelots, photographes, réussissent aussi à s'entendre discrètement avec certaines d'entre elles.

Plusieurs patientes qui ont accouché dernièrement dans la région de Québec nous ont affirmé avoir reçu à leur retour à la maison, jusqu'à six appels téléphoniques de représentants en assurance en l'espace de quelques heures.

Au Conseil régional des Services sociaux et de Santé (CRSSS) de Québec, on affirme qu'on n'a jamais reçu de plaintes à ce sujet.

«Je sais que ça se fait couramment par des secrétaires de bureaux de médecins et même par les médecins eux-mêmes, admet cependant un avocat de l'organisme, Me Claude Bécotte, je l'ai entendu dire souvent. Dès que la patiente tombe enceinte, les compagnies sont déjà informées. Je sais que ça part de bien plus bas dans la pyramide que de l'hôpital.»

Confidentialité

M. Bécotte rappelle que la Loi des services de santé et des services sociaux établit que «sont confidentiels les dossiers médicaux des bénéficiaires dans un établissement».

Il émet cependant

Manitoba: les libéraux trouvent méprisante l'attitude de Godin

MONTREAL (PC) — Les députés libéraux à l'Assemblée nationale, Richard French et Herbert Marx, ont critiqué dimanche l'attitude du ministre québécois des communautés culturelles, Gerald Godin, dans le dossier des Franco-manitobains.

Les députés libéraux trouvent irresponsable et méprisante la récente intervention de M. Godin qui a qualifié de manoeuvre stupide les tentatives du gouvernement du Manitoba pour faire justice à sa minorité francophone.

Selon les deux députés, la déclaration de Gerald Godin ne peut que faire le jeu des forces réactionnaires du Manitoba et ce, au détriment des francophones hors Québec.

«Il est évident, dit-il, qu'une simple note émise aux infirmières les mettant en garde contre la divulgation de renseignements confidentiels serait insuffisante. Et même si c'était efficace, les compagnies pourraient al-

ler chercher le balayeur qui, sans avoir accès aux dossiers des patientes, sait fort bien que Mme Unetelle est dans le département.»

«Tout le personnel d'un hôpital est tenu au secret, précise le directeur général de l'hôpital

Christ-Roi de Québec, M. Gaston Boudreau. De nos jours, le secret professionnel c'est devenu un secret partagé. Tous les professionnels de l'hôpital écrivent dans les dossiers des patients, le physiothérapeute comme le travailleur

social ou le psychologue».

Quant à la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Mme Jeanne Pelland-Beaudry, elle est catégorique. Le code de déontologie de l'Ordre interdit ce genre de pratique.

«Le professionnel en soins infirmiers ne doit pas faire usage de renseignements de nature confidentielle au préjudice d'un client ou en vue d'en obtenir directement ou indirectement un avantage pour lui-même ou pour autrui», peut-on y lire.

Du côté de l'Association provinciale des Assureurs-vie du Québec, on soutient aussi être en mesure à partir de plaintes, d'empêcher les courtiers ou les agents d'obtenir des renseignements illégalement.

SAISISSEZ CE NOUVEL OUTIL-PROSPÉRITÉ!

La plus importante* banque au Québec vous invite à améliorer vos records de rentabilité grâce à son nouveau compte Progressif.

Le nouveau compte Progressif de la Banque Nationale est un outil exceptionnel. Il allie les avantages des comptes de chèques, d'épargne et de placement. Le compte Progressif offre un rendement super avantageux et les intérêts sont calculés quotidiennement et versés mensuellement.

Chèques:

- gratuits avec solde minimum mensuel de \$300.
- option Banque Nationale: remise de chèques avec relevé mensuel pour un montant minime.
- taux intéressant sur votre solde quotidien de moins de \$2,000.

Épargne:

- taux élevé sur votre solde quotidien de \$2,000, à moins de \$10,000.

Placements:

- taux de rendement encore plus élevé si votre solde quotidien est égal ou supérieur à \$10,000. La Banque Nationale est la seule banque à offrir un taux d'intérêt aussi élevé pour ce type de compte.

Le fait de retrouver les avantages de ces trois comptes en un seul vous permet d'obtenir toujours un rendement optimum et sans soucis. C'est le compte toutes-transactions. Passez à n'importe quelle succursale de la Banque Nationale et on se fera un plaisir de vous expliquer les bénéfices que vous rapportera ce nouvel outil-prospérité.

Profitez-en pour demander ou renouveler sans frais votre carte MasterCard; elle vous assure en tout temps une protection contre découvert sur votre compte Progressif par une avance de fonds. La carte MasterCard Banque Nationale s'obtient sans frais.

Le compte Progressif, faites-en... votre force.

*Plus de clients et de succursales que toute autre banque à charte au Québec.
(Source: Association des Banquiers Canadiens)

compte Progressif

PROSPÉRITÉ

VOTRE FORCE

BANQUE NATIONALE

L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision



GALT ET CIE

Ce soir à 19h
(1^{re} partie)
Le développement
de l'Estrie selon
Alexander Galt,
au siècle dernier.
Réalisation: Pierre
Brochu



08-09 ET 60-80

à 21h30
avec François Ricard
Ce soir: "De Bour-
rassa à Lévesque"
Réalisation: Jacques
Faure

Radio
Québec



Des milliers de Canadiens, dont plusieurs athlètes physiquement handicapés, ont convergé vers la colline parlementaire, hier, à Ottawa, pour participer à la course annuelle Terry Fox.

Des milliers de Canadiens ont participé à la troisième course annuelle Terry Fox

Par La Presse Canadienne

Malgré du mauvais temps dans plusieurs régions du pays, voire de la neige en Colombie-Britannique, des milliers de Canadiens se sont joints à des gens d'un peu partout dans le monde pour la troisième course annuelle Terry Fox, destinée à recueillir des fonds pour la recherche contre le cancer.

À Port Coquitlam, C.-B., ville natale de Fox, on a dévoilé une pierre qui indique le début et la fin de la course locale. Rollie Fox, père de Terry, a participé à la course.

La mère de Terry, Betty, a donné le signal du départ de la course dans la région de Vancouver et le gagnant a été Rick Hansen, un des principaux athlètes canadiens en fauteuil roulant.

Si la course donne les résultats

attendus, on recueillera cette année plus que les \$3.3 millions de 1981.

Des diplomates canadiens à l'ambassade de Moscou, des soldats canadiens en Allemagne occidentale et en Espagne, ainsi qu'au sein de la Force des Nations-Unies à Chypre et en Syrie, ont participé à la course. À Tokyo, Don Goodwin, d'Ottawa, a gagné une course de 10 kilomètres.

D'autres événements sportifs ont eu lieu pour le fonds Terry Fox.

Congrès de l'Age d'or: priorité à l'habitation, la santé et un revenu décent

MONTREAL (PC) — On n'a pas eu le temps de jouer au bingo au 13e Congrès annuel de la Fédération de l'âge d'or du Québec, qui se tenait ce week-end à Montréal. Ses 1,000 participants étaient en effet bien trop occupés à prendre leur qualité de vie en main, avec un accent tout particulier sur la santé, l'habitation et un revenu décent.

Samedi matin, c'est un cahier de constats et de résolutions de 21 pages qu'ils ont remis à leurs porte-parole. Ceux-ci ne tarderont d'ailleurs pas à les soulever, car une importante conférence fédérale sur la réforme du régime de pension doit avoir lieu le mois prochain.

Depuis dix ans qu'il organise le congrès annuel de la FADOQ, son directeur général Gérard Fraser n'en revient pas lui-même des changements survenus: "En 73-74 les gens venaient aux congrès pour écouter les orateurs. Aujourd'hui ils sont beaucoup plus combattifs. Ils participent aux ateliers, se lèvent pour donner leur opinion, votent des résolutions."

Au début, la Fédération de l'âge d'or était un organisme de loisir à 100 pour cent, explique M. Fraser. Mais aux activités de loisir comme le bingo, les cartes ou les soirées récréatives — toujours populaires en raison de leur organisation simple et des liens qu'elles créent — s'est ajoutée une implication sociale beaucoup plus intense, notamment au niveau des pouvoirs publics.

Plus fort que jamais

Le virage correspondait vraisemblablement à un besoin puisque la FADOQ n'a jamais été aussi forte que maintenant: son congrès de cette année a été le plus achalandé de son histoire et son membership s'est accru de 18,000 personnes au cours de la dernière année. Ceci porte à 160,000 le nombre de ses membres, regroupés dans au-delà de 950 clubs. De loin l'organisme du troisième âge le plus important au Québec. Deux ministres, un de Québec et un d'Ottawa, ont participé aux assises de la fin de semaine.

À l'issue de trois jours de travaux le président de l'organisme, M. François-Urbain Roux, classait sous trois grands chapitres les besoins les plus pressants des personnes âgées, avec la santé pour bon premier. Pour que les citoyens les plus âgés puissent vraiment bénéficier d'une bonne qualité de vie, on a besoin d'une médecine préventive, dit-il, et non seulement d'une médecine curative qui ramasse les morceaux.

A cet effet, les délégués ont d'ailleurs insisté sur l'importance de l'activité physique et d'une alimentation saine, en plus de recommander au ministre des Affaires sociales de donner des cours de gérontologie à tous ses employés.

LOUEZ DE TOUT

569-9548
LOCATION
MARTINEAU

Réparation de tondeuses
et soufflantes
Laveuse à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King
J7R 2G6

Multidollar
a de quoi à vous dire
le samedi 24 septembre

les agressions
à caractère
sexuel

Tu ne sais quoi faire,
tu as envie d'en parler?
Appelle-nous, nous sommes
là pour toi!

(819) 563-9999
Centre d'aide et de lutte
contre les agressions à
caractère sexuel de
Sherbrooke
C.P. 1594,
Sherbrooke, J1H 5M4

TU ES VICTIME...
de harcèlement sexuel,
d'inceste, d'agression
sexuelle ou de viol
Tu ne sais quoi faire,
tu as envie d'en parler?
Appelle-nous, nous sommes
là pour toi!

(819) 563-9999
Centre d'aide et de lutte
contre les agressions à
caractère sexuel de
Sherbrooke
C.P. 1594,
Sherbrooke, J1H 5M4

Une étape déterminante pour le tarif du Nid-de-Corbeau

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Après des mois de controverse et de guérilla parlementaire, l'important projet de loi fédéral qui relèguera aux oubliettes le tarif quasi-centenaire du Nid-de-Corbeau franchira cette semaine une étape déterminante.

Mercredi, le comité des Transports qui tout l'été s'est penché sur ce projet de loi, C-155, terminera ses travaux, laissant aux Communes, d'ici la fin septembre, le soin d'entamer le sprint final de la troisième lecture de ce bill historique.

ne paient qu'environ le cinquième de leur coûts réels de trans-

port. En vertu de la loi le tarif sera doublé d'ici 1985 et quintuplé au début de la prochaine décennie.

En retour Ottawa se propose de verser une "allocation du Nid-de-Corbeau" de \$650 millions par année aux compagnies de chemin de fer afin de

contribuer à la modernisation de leur réseau des Prairies devenu désuet.

Pour le NPD, cette subvention à l'industrie privée constitue un "cadeau inacceptable" puisé à même les impôts des contribuables et les goussets de fermiers déjà à sec.

Bataille au revolver et au poignard dans un club de motocyclistes: trois morts et trois blessés

EMERYVILLE, Ontario (PC) — Trois hommes sont morts et trois autres sont à l'hôpital à la suite de coups de feu et de poignard, samedi après-midi, au pavillon d'un club de motocyclistes de cette petite ville à l'est de Windsor.

Il n'y a pas eu d'arrestation et la police recherche un homme qui a ouvert le feu avec un revolver une fois à l'intérieur du bâtiment, a déclaré l'inspecteur Roy Stroud, du service des enquêtes criminelles de la Sûreté provinciale d'Ontario.

L'homme a été vu pour la dernière fois courant vers la route No 2, où une voiture l'attendait, pense la police. On ne connaît pas de motifs pour ces crimes.

Les morts sont Edward Bruce Morris, 32

qui n'étaient pas membres du club, dit le témoin.

Plus de 100 personnes, attirées par les sirènes de la police et les voitures, ont entouré la maison blanche de la route No 2, à environ 20 kilomètres à l'est de Windsor, qui depuis plusieurs années sert de pavillon au club de motocyclistes Chosen Few.

Tous les morts et blessés sont d'Emeryville.

Un témoin a dit qu'un membre du club avait été tué à la suite d'une discussion avec un invité qui a brandi un revolver et a visé le visage.

Le visiteur a continué à tirer et a tué deux autres hommes

Procès contre deux chaînes de journaux

TORONTO (PC) — Les deux plus grandes chaînes de journaux du Canada commencent lundi à subir leur procès sous sept chefs d'accusation de conspiration, de fusion et de monopole.

Southam Inc. et Thomson Newspapers Ltd ont été condamnées l'an dernier à subir leur procès en Cour suprême de l'Ontario après une enquête préliminaire de sept jours qui s'est étendue sur quatre mois.

Les accusations, portées en vertu de la loi fédérale contre les coalitions, comprennent trois chefs de conspiration et quatre de fusion et de monopole contre les deux compagnies et neuf de leurs filiales.

ISOLATION
pour économie
et confort
à longueur d'année

- LAINE FIBRE DE VERRE
- LAINE MINÉRALE

SOUFFLÉE

ISOLATION ROY INC.

1390, King est
Sherbrooke
Tél. 569-2830

Entreprise
accréditée
pour les
subventions.

KARATE

YOSEIKAN

COURS: JOUR — SOIR
HOMMES — FEMMES
— ENFANTS

Instructeur:
MARIO COTE

Ceinture noire

- Souplesse
- Santé
- Discipline
- Auto-défense

Réservez dès maintenant:

562-0966

Résultats

Loto 6/36 Prochain **GROS LOT** 100 000\$

16-09-83 9 10 22 25 30 32 1

6/6 1 204 731,00 \$
5/6+ 5 24 567,60 \$
5/6 123 1 498,00 \$
4/6 5785 88,40 \$

Ventes totales 2 236 779,00 \$

Mini Loto 688305 50 000\$

88305 5 000\$ 305 50\$
8305 250\$ 05 5\$

Provincial 5894590 500 000\$

16-09-83 4590 100\$
894590 50 000\$ 590 25\$
94590 1 000\$ 90 10\$

Inter Loto 302126 250 000\$

16-09-83 Gros lots de 25 000\$ NUMÉROS MOBILES

02126 2 500\$ 437031 02777 2 500\$
2126 250\$ 914683 0127 250\$
126 50\$ 842224 094 50\$
26 10\$

La Quotidienne Semaine du 12-09-83

3 186 729 228 083 607 164
4 0731 2043 9474 1306 8465 9014

Loto 6/49 Prochain **GROS LOT** 500 000\$

17-09-83 9 21 22 29 48 49

6/6 1 590 017,20 \$
5/6+ 4 95 945,00 \$
5/6 70 3 279,30 \$
4/6 4032 146,30 \$
3/6 87119 10,0010\$

Ventes totales 5 921 234 \$

la course à pied...
un sport
une victoire
une fête

Demi-marathon du Festival d'Automne de Rimouski
RIMOUSKI 25 septembre

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Place Québec, Laurier, Ste-Foy,
Fleur de Lys,
Galerie de la Capitale, Chagnon
Les Rivières, 378.57.76.
Carrefour de l'Estrie, 565.71.88.
Place Vertu, 337.11.69.
Centre Laval, 682.07.57.
Centre Rockland, 739.37.19.

ACTUEL!

Simard & Voyer

